

**** A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER LA MACHINE ****

RONDINI

PRESCRIPTIONS de SECURITE



Risque d'accident



Risque d'endommager
la machine



Faciliter le travail

Ces symboles sont utilisés dans cette notice chaque fois que des recommandations concernent votre sécurité, celle d'autrui ou le bon fonctionnement de la machine.

Transmettez impérativement ces recommandations à tout utilisateur de la machine.

UTILISATION CONFORME de la MACHINE

Le Distributeur ROTOR ne doit être utilisé que pour les travaux pour lesquels il a été conçu.

En cas de dommage lié à l'utilisation de la machine hors du cadre des applications spécifiées par le constructeur, la responsabilité de celui-ci sera entièrement dégagee.

Toute extrapolation de la destination d'origine de la machine se fera aux risques et périls de l'utilisateur.

L'utilisation conforme de la machine implique également:

- Le respect des prescriptions d'utilisation, d'entretien et de maintenance édictées par le constructeur,
- L'utilisation exclusive de pièces de rechange, d'équipements et d'accessoires d'origine ou préconisés par le constructeur.

Le Distributeur ROTOR ne doit être utilisé, entretenu et réparé que par des personnes compétentes, familiarisées avec les caractéristiques et modes d'utilisation de la machine. Ces personnes doivent aussi être informées des dangers auxquels elles pourraient être exposées.

L'utilisateur est tenu au respect scrupuleux de la réglementation en vigueur en matière de:

- prévention contre les accidents,
- sécurité du travail (Code du travail),
- circulation sur la voie publique (Code de la Route).

Il lui est fait obligation d'observer strictement les avertissements apposés sur la machine.

Toute modification de la machine effectuée par l'utilisateur lui-même ou toute autre personne, sans l'accord écrit préalable du constructeur, engagera la responsabilité du propriétaire du matériel modifié.

Le bruit créé par la machine n'excède pas 70 décibels.

PRESCRIPTIONS GENERALES de SECURITE

Avant chaque utilisation et mise en service de l'ensemble tracteur-machine, s'assurer de sa conformité avec la réglementation en matière de sécurité du travail et avec les dispositions du Code de la Route.

GENERALITES

1. Respecter, en plus des instructions contenues dans cette notice, la législation relative aux prescriptions de sécurité et de prévention des accidents.
2. Les avertissements apposés sur la machine fournissent des indications sur les mesures de sécurité à observer et contribuent à éviter les accidents.
3. Lors de la circulation sur la voie publique, respecter les prescriptions du Code de la Route.
4. Avant de commencer le travail, l'utilisateur devra se familiariser obligatoirement avec les organes de commande et de manoeuvre de la machine et leurs fonctions respectives. En cours de travail, il sera trop tard pour le faire.
5. L'utilisateur doit éviter de porter des vêtements flottants qui risqueraient d'être happés par des éléments en mouvement.
6. Il est recommandé d'utiliser un tracteur équipé d'une cabine ou d'un arceau de sécurité aux normes en vigueur.
7. Avant la mise en route de la machine, et le démarrage des travaux, contrôler les abords immédiats (enfants!).
Veiller à avoir une visibilité suffisante! Eloigner toute personne ou animal de la zone de danger de la machine (projections!).
8. Le transport de personnes ou d'animaux sur la machine lors du travail ou lors des déplacements est strictement interdit.
9. L'accouplement de la machine au tracteur ne doit se faire que sur les points d'attelage prévus à cet effet conformément aux normes de sécurité en vigueur.
10. La prudence est de rigueur lors de l'attelage de la machine au tracteur et lors de son désaccouplement !
11. Avant d'atteler la machine, il conviendra de s'assurer que le lestage de l'essieu avant du tracteur est suffisant. La mise en place des masses de lestage doit se faire sur les supports prévus à cet effet conformément aux prescriptions du constructeur du tracteur.
12. Respecter la charge à l'essieu maximum et le poids total roulant autorisé en charge.
13. Respecter le gabarit maximum autorisé pour la circulation sur la voie publique.
14. Avant de s'engager sur la voie publique, veiller à la mise en place et au bon fonctionnement des protecteurs et dispositifs de signalisation (lumineux, réfléchissants ...) exigés par la loi.
15. Toutes les commandes à distance (corde, câble, tringle, flexible...) doivent être positionnées de telle sorte qu'elles ne puissent déclencher accidentellement une manoeuvre génératrice de risque d'accident ou de dégâts.

16. Avant de s'engager sur la voie publique, placer la machine en position de transport, conformément aux indications du constructeur.
17. Ne jamais quitter le poste de conduite lorsque le tracteur est en marche.
18. La vitesse et le mode de conduite doivent toujours être adaptés au terrain, routes et chemins. En toutes circonstances, éviter les brusques changements de direction.
19. La précision de la direction, l'adhérence du tracteur, la tenue de route et l'efficacité des dispositifs de freinage sont influencées par des facteurs tels que : poids et nature de la machine attelée, lestage de l'essieu avant, état du terrain ou de la chaussée. Il est donc impératif de veiller au respect des règles de prudence dictées par chaque situation.
20. Redoubler de prudence dans les virages en tenant compte du porte-à-faux, de la longueur, de la hauteur et du poids de la machine ou de la remorque attelée.
21. Avant toute utilisation de la machine, s'assurer que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état. Les protecteurs endommagés doivent être immédiatement remplacés.
22. Avant chaque utilisation de la machine, contrôler le serrage des vis et des écrous, en particulier de ceux qui fixent les outils (disques, palettes, déflecteurs...). Resserrer si nécessaire.
23. Ne pas stationner dans la zone de manœuvre de la machine.
24. Attention! des zones d'écrasement et de cisaillement peuvent exister sur les organes commandés à distance, notamment ceux asservis hydrauliquement.
25. Avant de descendre du tracteur, ou préalablement à toute intervention sur la machine, couper le moteur, retirer le clé de contact et attendre l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement.
26. Ne pas stationner entre le tracteur et la machine sans avoir préalablement serré le frein de parcage et/ou avoir placé des cales sous les roues.
27. Avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci ne puisse être mise en route accidentellement.

ATTELAGE

1. Lors de l'attelage de la machine au tracteur ou de sa dépose, placer le levier de commande du relevage hydraulique dans une position telle que toute entrée en action du relevage ne puisse intervenir de façon inopinée.
2. Lors de l'attelage de la machine au relevage 3 points du tracteur, veiller à ce que les diamètres des broches ou tourillons correspondent bien au diamètre des rotules du tracteur.
3. Attention! Dans la zone de relevage 3 points, il existe des risques d'écrasement et de cisaillement!
4. Ne pas se tenir entre le tracteur et la machine lors de la manoeuvre du levier de commande extérieur du relevage.
5. Au transport la machine doit être stabilisée par les tirants de rigidification du relevage pour éviter tout flottement et débattement latéral.
6. Lors du transport de la machine en position relevée, verrouiller le levier de commande du relevage.

ORGANES d'ANIMATION

(Prises de force et arbres de transmission à cardans).

1. N'utiliser que les arbres de transmission à cardans fournis avec la machine ou préconisés par le constructeur.
2. Les protecteurs des prises de force et des arbres de transmission à cardans doivent toujours être en place et en bon état.
3. Veiller au recouvrement correct des tubes des arbres de transmission à cardans, aussi bien en position de travail qu'en position de transport.
4. Avant de connecter ou de déconnecter un arbre de transmission à cardans, débrayer la prise de force, couper le moteur et retirer la clé de contact.
5. Si l'arbre de transmission à cardans primaire est équipé d'un limiteur de couple ou d'une roue libre, ceux-ci doivent impérativement être montés sur la prise de force de la machine.
6. Veiller toujours au montage et au verrouillage corrects des arbres de transmission à cardans.
7. Veiller toujours à ce que les protecteurs des arbres de transmission à cardans soient immobilisés en rotation à l'aide des chaînettes prévues à cet effet.
8. Avant d'embrayer la prise de force, s'assurer que le régime choisi et le sens de rotation de la prise de force sont conformes aux prescriptions du constructeur.
9. Avant d'embrayer la prise de force, s'assurer qu'aucune personne ou animal ne se trouve à proximité de la machine.
10. Débrayer la prise de force lorsque les limites de l'angle de l'arbre de transmission à cardans prescrites par le constructeur risquent d'être dépassées.
11. Attention! Après le débrayage de la prise de force, les éléments en mouvement peuvent continuer à tourner quelques instants encore. Ne pas s'en approcher avant immobilisation totale.
12. Lors de la dépose de la machine, faire reposer les arbres de transmission à cardans sur les supports prévus à cet effet.
13. Après avoir déconnecté l'arbre de transmission à cardans de la prise de force du tracteur, celle-ci doit être recouverte de son capuchon protecteur.
14. Les protecteurs de prise de force et d'arbres de transmission à cardans endommagés doivent être remplacés immédiatement.

CIRCUIT HYDRAULIQUE

1. Attention! Le circuit hydraulique est sous pression.
2. Lors du montage de vérins ou de moteurs hydrauliques, veiller attentivement au branchement correct des circuits, conformément aux directives du constructeur.
3. Avant de brancher un flexible au circuit hydraulique du tracteur, s'assurer que les circuits côté tracteur et côté machine ne sont pas sous pression.

4. Il est vivement recommandé à l'utilisateur de la machine de suivre les repères d'identification sur les raccords hydrauliques entre le tracteur et la machine afin d'éviter des erreurs de branchement. Attention! il y a risque d'intervention des fonctions (par exemple: relever / abaisser).
5. Contrôler régulièrement les flexibles hydrauliques! Les flexibles endommagés ou usés doivent être immédiatement remplacés. Lors du remplacement de flexibles hydrauliques, veiller à n'utiliser que des flexibles de caractéristiques et de qualité prescrites par le constructeur de la machine.
6. Lors de la localisation d'une fuite, il conviendra de prendre toutes précautions visant à éviter les accidents.
7. Tout liquide sous pression, notamment l'huile du circuit hydraulique peut perforer la peau et occasionner de graves blessures! En cas de blessure, consulter de suite un médecin! Il y a danger d'infection!
8. Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, abaisser la machine, mettre le circuit hors pression, couper le moteur et retirer la clé de contact.

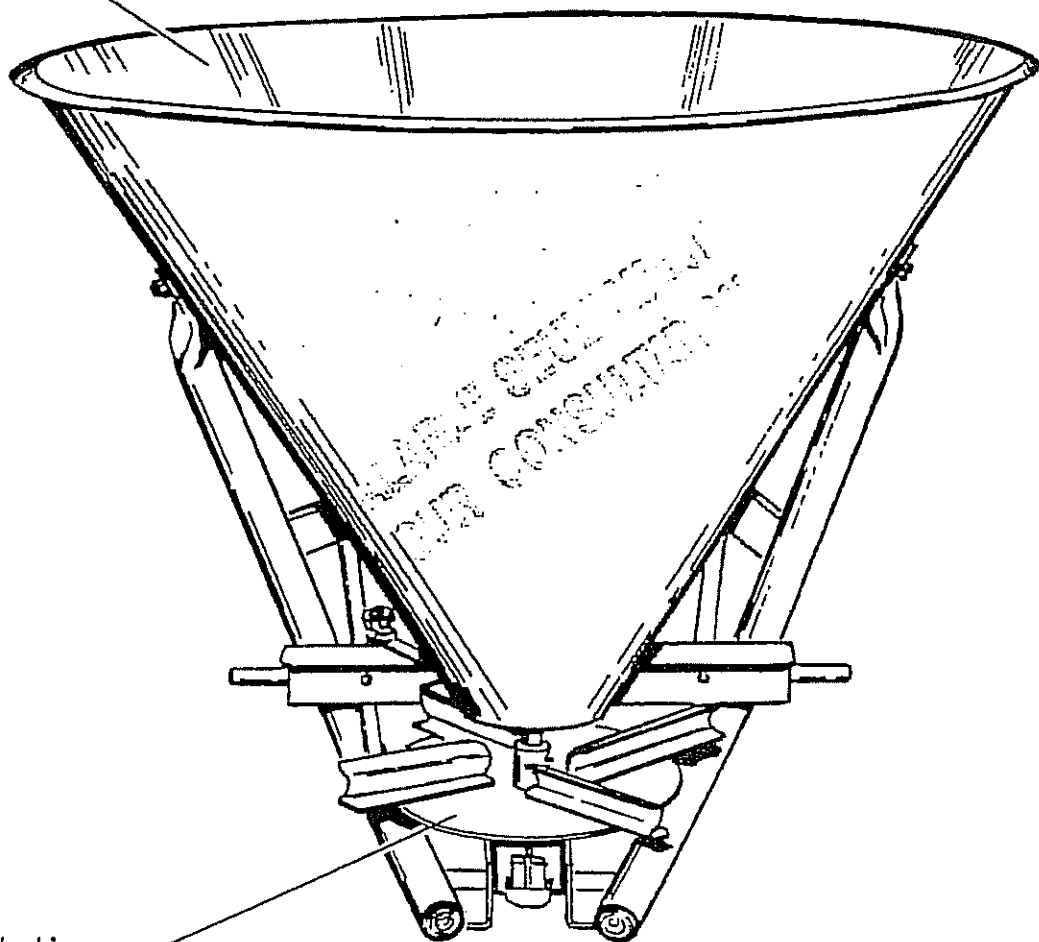
ENTRETIEN

1. Avant tous travaux de maintenance, d'entretien ou de réparation, ainsi que lors de la recherche de l'origine d'une panne ou d'un incident de fonctionnement, il faut impérativement que la prise de force soit débrayée, que le moteur soit coupé et la clé de contact retirée.
2. Contrôler régulièrement le serrage des vis et des écrous. Resserrer si nécessaire!
3. Avant de procéder à des travaux d'entretien sur une machine en position relevée, étayer celle-ci à l'aide d'un moyen approprié.
4. Lors du remplacement d'une pièce travaillante, pales pour les distributeurs ou socs pour les semoirs, mettre des gants de protection et n'utiliser qu'un outillage approprié.
5. Pour la protection de l'environnement, il est interdit de jeter ou de déverser les huiles, graisses et filtres en tout genre. Les confier à des entreprises spécialisées dans leur récupération.
6. Avant toute intervention sur le circuit électrique, déconnecter la source d'énergie.
7. Les dispositifs de protection susceptibles d'être exposés à une usure doivent être contrôlés régulièrement. Les remplacer immédiatement s'ils sont endommagés.
8. Les pièces de rechange doivent répondre aux normes et caractéristiques définies par le constructeur. N'utiliser que des pièces de rechange RONDINI
9. Avant d'entreprendre des travaux de soudure électrique sur le tracteur ou la machine attelée, débrancher les câbles de l'alternateur et de la batterie.
10. Les réparations affectant les organes sous tension ou pression (ressorts, accumulateurs de pression, etc...) impliquent une qualification suffisante et font appel à un outillage spécifique; aussi ne doivent-elles être effectuées que par un personnel qualifié.



DANGER

Agitateur en
rotation



Disque en rotation
Projection d'engrais

I MISE en ROUTE

A Préparation de la machine

- **Au moment de la livraison :**

Vérifier que le distributeur est complet.

Assurez-vous qu'il n'y est pas de corps étrangers dans la trémie.

> Le Rotor doit être utilisé que pour les travaux pour lesquels il a été conçu.

Vérifier que la machine n'a subi aucun dommage en cours de transport et qu'il ne manque aucune pièce.
Seules les réclamations formulées à réception de la machine pourront être prises en considération.

Faire constater d'éventuels dégâts par le transporteur.

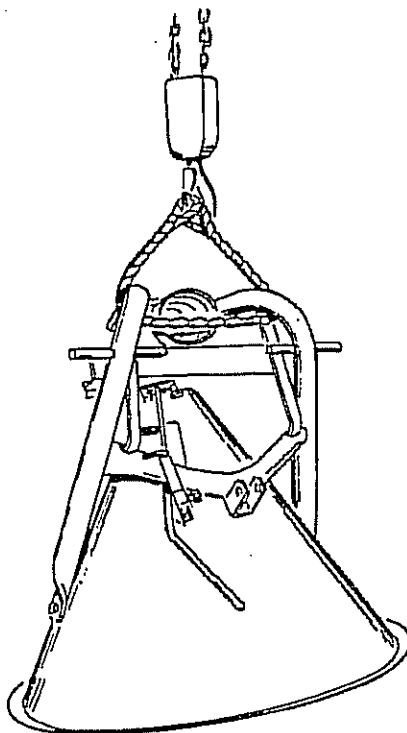
En cas de doute ou de litige, adressez-vous à votre revendeur.

B Manutention du Rotor

Mettre le Rotor à l'envers posé sur la trémie.

Passer une sangle dans les bras en faisant attention à ne pas endommager le renvoi d'angle.

B



Avant utilisation, consulter le manuel d'utilisation et respecter les règles de sécurité.

Lever la machine avec précaution.

C Transmission

Avant utilisation : graisser le cardan

- Pour garder votre cardan en bon état de fonctionnement :
 - Respecter les positions de travail dans la limite de l'angle maximum de 25° ①.
 - Vérifier que la longueur du cardan soit bien adaptée à votre tracteur.
 - Laisser un jeu de 3cm à chaque extrémité ②.
 - Le régime de force doit être de 540 Tr/mn ③.

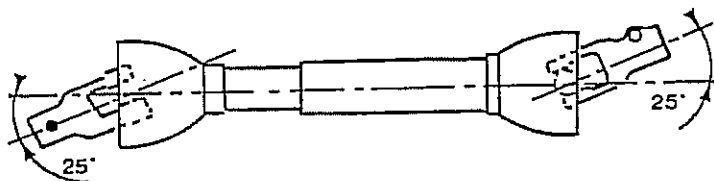
D Attelage

Le distributeur est à atteler au relevage 3 points du tracteur.

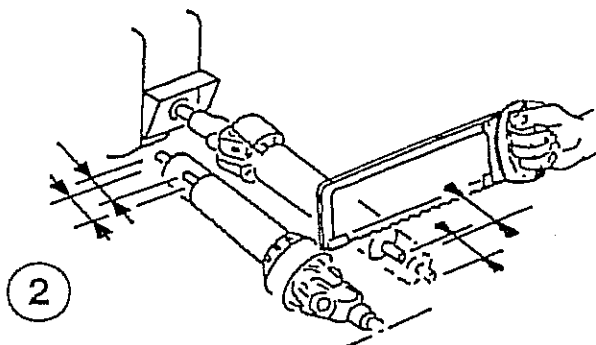
Les catégories d'attelage tracteur et machine doivent être équivalentes.

Positionner le plateau d'épandage horizontalement et parallèlement à 0,70m du sol, ou 0,70m au-dessus de la culture.

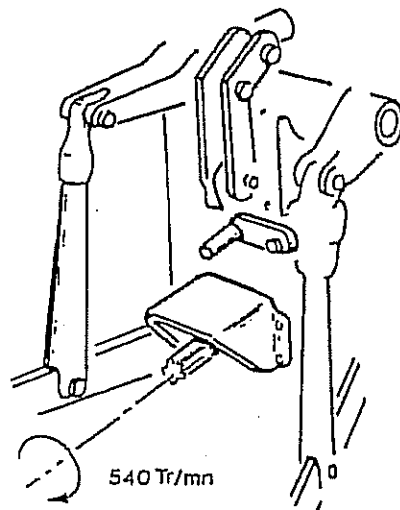
C



1



2



3



La transmission doit être adaptée aux caractéristiques du tracteur. Une transmission trop longue peut engendrer des dommages à la transmission elle-même ou au distributeur lors du relevage de la machine. Vérifier régulièrement le bon état des protecteurs de transmission. Remplacer immédiatement les protecteurs dès qu'ils sont endommagés.

Réduire le régime moteur avant d'embrayer la prise de force.

II. REGLAGES

A Réglage débit

Régler l'ouverture de la trappe au débit correspondant à votre vitesse d'avancement et à l'engrais à épandre en plaçant la butée au repère (1 à 10).

Pour un débit constant, maintenir une vitesse constante d'avancement.

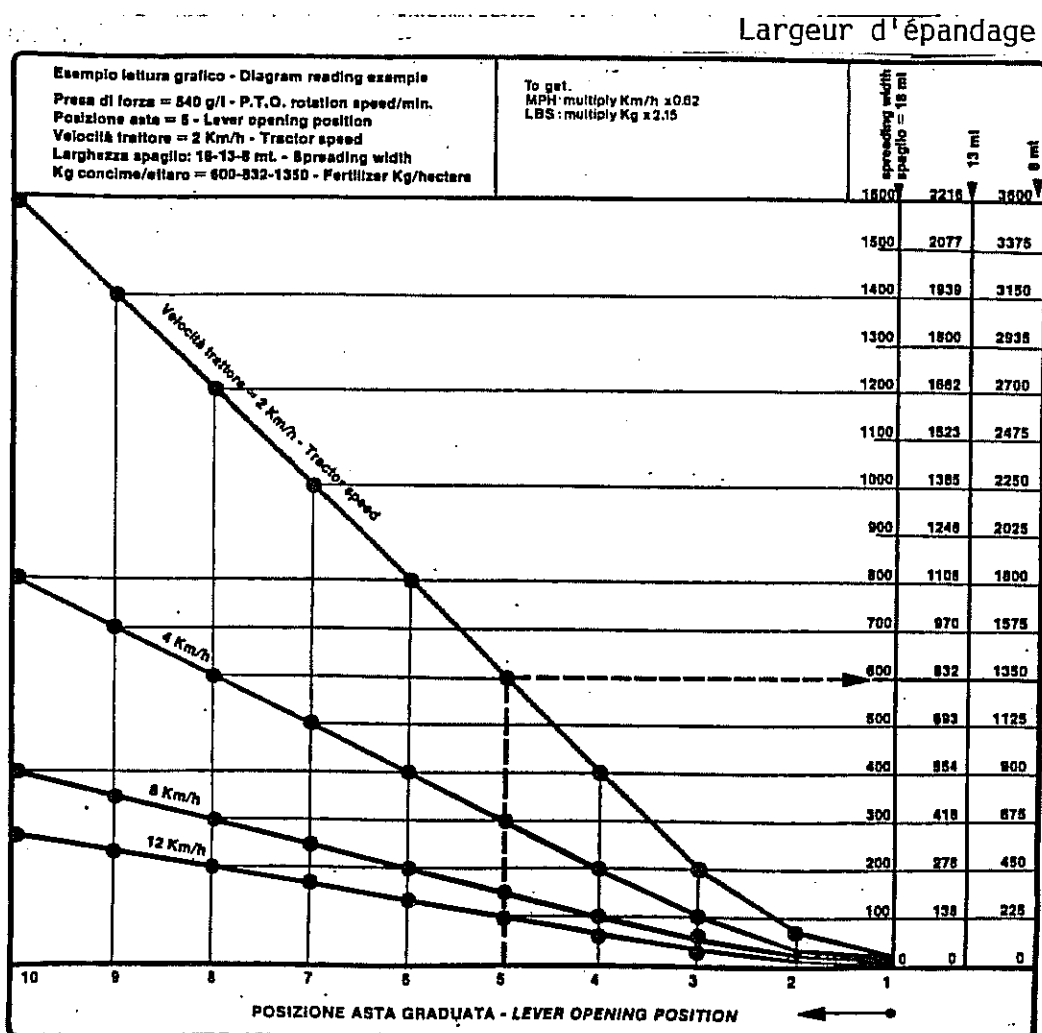
Indications de réglage : voir graphique.

EXEMPLE DE LECTURE DU GRAPHIQUE

Prise de force = 540 t/min.

Position du levier d'ouverture = 5

Vitesse du tracteur = 3 Km/h.



POSIZIONE ASTA GRADUATA - LEVER OPENING POSITION

POSITION DU LEVIER D'OUVERTURE



En raison des variations d'état des différents engrais, il peut apparaître des différences par rapport aux indications.

Contrôler votre débit au cours du travail sur une surface donnée.

C Réglage largeur

Le ROTOR a été conçu pour obtenir une très bonne répartition de l'engrais au sol. Pour obtenir un résultat optimum, il est nécessaire de respecter les conditions suivantes :

Maintenir la vitesse de la prise de force à 540 tr/mn (cette vitesse influe sur la largeur d'épandage).

Maintenir l'appareil horizontal, le plateau centrifuge à 70 cm au-dessus de la végétation.

Bien respecter et maintenir la distance entre aller-retour (il est conseillé de jalonner). Le recouvrement des nappes doit être observé au sol loin derrière l'épandeur

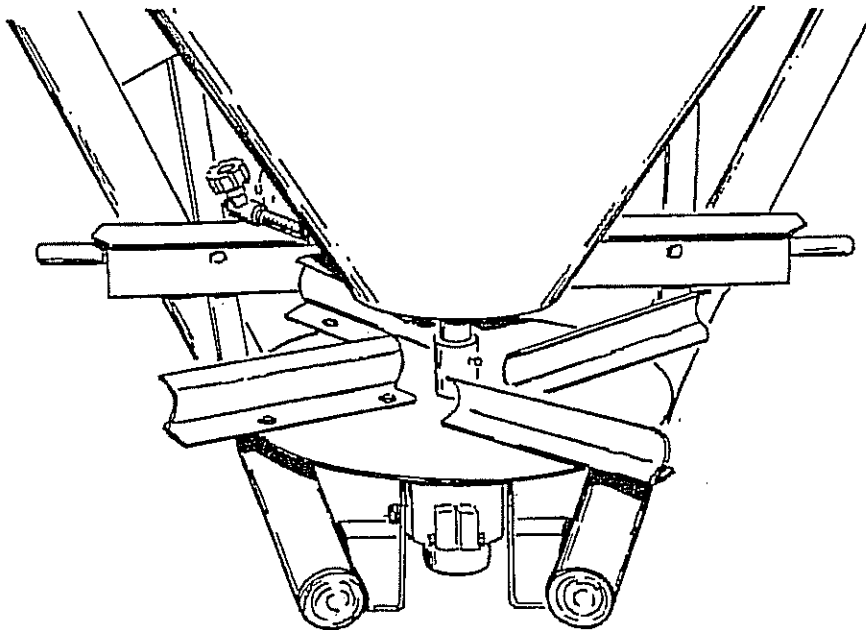
Il est nécessaire de maintenir les plateaux de distribution et d'éjection propres et en bon état. L'agitateur dans la trémie doit être changé en cas d'usure excessive.

D'autres facteurs peuvent influencer sur la répartition :

- > Le poids spécifique du granulé, sa dimension
- > L'hygrométrie, le vent (sa vitesse et sa direction).

Pour corriger la répartition, régler la position des pales sur le plateau :

- > Les reculer si l'engrais est trop à gauche.
- > Les avancer si l'engrais est trop à droite.



Pour épandre l'engrais régulièrement, il est indispensable de maintenir le plateau d'épandage très propre et sans rouille.

Les pales sont une pièce d'usure, il faut les changer dans le cas d'un marquage trop important. Intervenir sur les disques qu'avec le tracteur à l'arrêt. Bien serrer les pales avant utilisation.

III. ENTRETIEN

A. Procédure de lavage

- **Recommandations :**

L'épandeur d'engrais est le matériel agricole dont l'entretien est le plus difficile à réaliser. En effet, il est soumis aux pires conditions:

- Agressions chimiques : Potasse, acide phosphorique, azote
- Agressions mécaniques : Abrasion par les granulés, chocs et rayures en manutention
- Agressions des intempéries : Pluie, bord de mer, stockage dehors
- Lavage haute-pression : Pression forte, trop près de l'appareil

Aussi, voici quelques conseils empruntés à des Agriculteurs méticuleux et soigneux de leurs intérêts.

- **Avant la mise en service :**

- 1 Pulvériser un mélange fuel et huile sur votre appareil, en insistant sur :
les parties cachées et les recoins, sans oublier le dessous.
(Réaliser cette opération, dans un local bien aéré, voire même à l'extérieur.)
- 2 Avec pinceau et pompe, graisser avec une graisse consistante les parties mobiles :
Arbres, Ecrous, Cardans, Bielle.

- **Après chaque épandage :**

- 1 Laver votre appareil après chaque utilisation :
sans pression excessive
sans approcher le jet trop près des pièces mobiles
exemple : roulements
- 2 Laisser sécher votre appareil
eau + engrais = engrais liquide = corrosif
- 3 Pulvériser un mélange fuel - huile sur votre appareil (huile végétale)
(Réaliser cette opération, dans un local bien aéré, voire même à l'extérieur.)
- 4 Graisser les parties mobiles au pinceau et à la pompe

- **A la fin de chaque campagne :**

- Après lavage, séchage, pulvérisation et graissage :
Remiser votre appareil à l'abri des intempéries, l'oxydation fait ses ravages durant la période d'inutilisation du matériel.
- Si vous constatez des rayures ou éraflures :
Brosser à la brosse métallique ou ponceuse, et appliquer un antirouille du type Zinc-Alu.
- Pour l'antirouille et la peinture de finition :
N'hésitez pas à commander chez votre revendeur habituel, service pièces de rechange, de la peinture aux couleurs Rondini
- Stocker l'appareil :
Sur cales, au dessus du sol.

- **A vérifier :**

- Le serrage des boulons après 10 heures d'utilisation, resserrer si nécessaire.
- L'état des pièces d'usure (pales), les changer si nécessaire.



La durée de vie et le bon fonctionnement de votre machine dépendent essentiellement des soins que vous lui apporterez.